



Entraide et solidarité AF 447

Association Loi 1901 (Siret : 517 490 728 00014 - APE : 9499Z)

Maison des Associations, 22 rue Deparcieux - BL 91 -75014 Paris

Tel : +33 6 78 64 79 69

Courriel : Entraide@asso-af447.fr

Site Web : www.asso-af447.fr

Présidente : Danièle Lamy

Conseil d'Administration du 6 décembre 2014

Présidence : Danièle Lamy

Secrétaire : Sylvie Delerablée

Présents : Claire Dourousseau, Philippe Linguet, Laurent Lamy, Farida Salemkour, Ophélie Toulliou, Stéphane Declerck, Jean-Louis Bonin (membres du CA)

Excusés : Claude Declerck (membre du CA)

Ordre du jour :

1 - Tour de table :

Expression libre : rien de particulier

2 - Points adhérents et trésorerie :

* Danièle : adhérents

Au 06-12-14 : 334 adhérents dont 12 donateurs, 100 renouvellements et 3 nouveaux

* Philippe et Stéphane : trésorerie

(voir le tableau de Philippe)

3 - Validation de documents de l'A.G. du 20/09 :

*Rapport moral : validé

* P.V. de l'A.G. : validé

*C.R. de l'A.G. : validé

* Liste des administrateurs : vérification et complément des coordonnées de chacun

4 - Point sur le dossier judiciaire

* Informations sur le suivi du dossier par les avocats de l'association

→ Rien de nouveau. Au jour d'aujourd'hui

→ Rappel : Une demande d'acte a été déposée pour notre association et l'association allemande, par Danièle. Elle concerne le tableau des incidents des sondes Pitot. Deux autres demandes d'actes ont été déposées. Pour l'instant, la Juge d'Instruction, Mme Khéris n'a pas donné suite à notre demande.

→ Maître Plantevin confirme que la Juge d'Instruction a transmis le dossier au Procureur. C'est l'adjointe du Procureur qui suit le dossier. Maître Plantevin a pris contact. Il nous a aussi précisé qu'il n'y avait pas de nouvelle de la lettre d'observation rédigée par les avocats de l'association à la suite de la demande de nullité d'Air France au sujet de la contre-expertise. Il attend avant de faire une requête qu'Air France se manifeste car toutes les parties civiles sont averties et assistent à l'audience.

→ L'association doit réfléchir à différents scénarii en fonction de ce qui va être annoncé et surtout quelles réponses faire dans chacun des cas :

- Si non-lieu ?
- Si procès ?

⇒ Contacter les avocats pour envisager les stratégies à venir. Demande de documents écrits, indignation, appel ?

* Texte de Stéphane Gicquel sur le dispositif de prise en charge des frais lors d'un procès

→ Comme il n'y a pas d'urgence (Nous n'avons pas la décision du Parquet), nous envisageons d'envoyer aux adhérents quand il sera temps un mail spécifique à ce dispositif.

⇒ Dans les comptes-rendus des futurs CA, prévoir la sensibilisation des parties civiles par des rappels à la mobilisation. Cela se fera par mail d'abord puis par téléphone avec le détail des échéances et des enjeux.

5 - Compte rendu d'activités septembre, octobre, novembre : info

*Un mail aux adhérents contenant le compte-rendu de l'A.G. du 20/09/2014.

*1er novembre 2013 : dépôt d'une gerbe sur la stèle.

Pas de facture reçue. Cadeau ? Pour l'année prochaine, prévoir plutôt une corbeille.

Rappel au sujet de l'entretien de la stèle : le service d'entretien du Père Lachaise visite 3 fois par semaine le site et nettoie la stèle tous les vendredis.

Certains adhérents ne sont pas satisfaits de l'entretien de la stèle (pris en charge par Air France et le cimetière). Rappel : le cimetière est en plein air, entouré d'arbres.

Suite à un entretien téléphonique avec Danièle Lamy, la responsable du Père-Lachaise a expliqué que la stèle de l'AF447 attire de nombreux visiteurs et qu'en fait, la pelouse est usée non par les familles, mais par les nombreux touristes qui font le tour du monument. Comme les bâtiments de France tiennent à une végétalisation maximale, la pelouse a été ressemée le vendredi 5 décembre et sera protégée par des barrières jusqu'à ce qu'elle repousse.

* Relations avec les médias

En novembre, un adhérent a été interviewé sur France 2, et dans Philosophie magazine.

Certains membres du CA ont fait remarquer qu'ils souhaiteraient que l'association soit davantage mise en avant lors de nos relations avec les médias.

* Restauration environnementale de la stèle.

Il a été demandé à l'association de proposer des photos montages afin de montrer une nouvelle végétalisation du site. Le gazon synthétique est interdit. En ce moment, un large chemin dallé (4 dalles) qui ne convient pas aux Bâtiments de France est en place. Ils souhaitent supprimer l'espace de circulation autour de la stèle et suggèrent d'installer des chaînes pour protéger l'accès autour de la stèle et empêcher ainsi le piétinement.

⇒ Demander à Air France de travailler sur la proposition d'encadrement de la stèle par cette chaîne (photo montage)

⇒ Réflexions sur cette proposition

- Tout le monde est d'accord pour dire que cette largeur de 4 dalles devant la stèle n'est pas jolie.
- Vote pour la protection de la pelouse par des chaînes : contre 0, abstention 2 (en attente de voir ce qui est proposé), pour 5

Remarque : Les stèles des autres accidents aériens installées dans le cimetière n'ont pas de pelouse.

6 - Site internet de l'association

* Nouveau site web présenté par Laurent.

La sécurité informatique est maintenant au point.

Laurent présente les changements : déplacement des onglets, ajout de rubriques (ex : évolution juridique réservé aux familles adhérentes)

Pour l'instant, le nouveau site est en construction. Il y a recherche d'une nouvelle organisation, d'un nouveau rangement, avant de donner un nouveau mot de passe.

Les contenus seront revus avant de laisser le site en accès aux visiteurs.

Se pose le problème des documents à mettre en ligne qui ne doivent pas nuire à la suite juridique de l'accident

Laurent va essayer de terminer ce nouveau site pour janvier 2015

* Information des adhérents sur le nouveau site et son accès.

Pour l'instant, on attend d'avoir finalisé le site.

7 - FENVAC

* C.A. du 27/09/2014 : C.R. par Sylvie.

* 20 ème anniversaire le 30/01/2015 :

→ Participation de l'association à cette journée à la Mairie de Paris.

→ Dès que le programme sera défini, il faudra renvoyer aux adhérents l'invitation de la FENVAC pour s'inscrire.

⇒ Téléphoner à Stéphane Gicquel pour voir comment joindre cette invitation aux adhérents.

8 - Cérémonie du 1er juin 2015

* Rencontre avec Air France :

Proposition de dates : 5 , 10 ou 11 février.

⇒ Demander lors de la rencontre avec M.Abbas qu'il ajoute à son mail d'information sur la cérémonie aux familles , leur demandant qui est à mobilité réduite afin de réserver un siège.

* Texte proposé par l'association : choix des candidatures.

Règle : pas deux fois le même texte

Le C.A a reçu 2 propositions d'adhérents, dont un qui avait déjà eu l'occasion de lire un texte.

Les administrateurs ont décidé de privilégier celui qui n'en avait jamais lu.

* Invitation du ministre des transports

9 - Date des prochains C.A. à fixer.

28 février et 9 mai

10 - Questions diverses.

- Assemblée Générale décentralisée à Tours en septembre 2015
- Envoyer un mail aux adhérents pour recevoir les remarques des adhérents par rapport à la cérémonie du 1^{er} juin.

Compte-rendu rédigé par Sylvie Delerablée